

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE LA MINISTRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS
ET DE LA CONDITION FÉMININE,
M^{ME} CHRISTINE ST-PIERRE

À L'OCCASION DU 41^E CONGRÈS PROVINCIAL DE L'AFÉAS

RIVIÈRE-DU-LOUP, LE JEUDI 16 AOÛT 2007

HÔTEL UNIVERSEL

LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Madame Louise Thibault, députée de Rimouski-Neigette-Témiscouata-
Les Basques,

Madame Sylvie Vignet, conseillère municipale, Rivière-du-Loup,
Madame Mariette Gilbert, présidente de l'Association féminine
d'éducation et d'action sociale,

Madame Renée Giard, présidente d'honneur et vice-présidente, Ventes,
Groupe Radio Simard,

Madame Denise Landry, présidente de l'AFÉAS régionale Bas-Saint-
Laurent-Gaspésie,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de prendre part au 41^e Congrès provincial de
l'AFÉAS.

Il y a un peu moins d'un an, une page importante de l'histoire du
mouvement des femmes du Québec était célébrée. C'était à l'occasion du
40^e anniversaire de l'AFÉAS et de la FFQ, à l'Assemblée nationale,
cérémonie à laquelle vous avaient conviées le premier ministre du

Québec, monsieur Jean Charest, et ma prédécesseure, madame Carole Théberge.

Ce fut une belle occasion de vous témoigner la reconnaissance de la société québécoise pour l'engagement et la persévérance dont a fait preuve votre organisation pour l'avènement d'une société toujours plus égalitaire.

En tant que ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, j'ai la tâche honorable de m'assurer que le Québec continue sa progression vers une société où l'égalité entre les sexes sera exemplaire. Cette responsabilité revêt pour moi une grande importance et constitue également une priorité pour le gouvernement du Québec.

Comme vous le savez, l'année 2006-2007 a été marquée par un événement particulièrement important : l'adoption de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, qui guidera les actions gouvernementales pour les dix prochaines années.

Et plus encore, je dois souligner toute la fierté que j'éprouve depuis que monsieur Jean Charest a fait de notre gouvernement le plus féminin de l'histoire du Québec et du Canada, avec un conseil des ministres

composé d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Il nous a fait franchir une étape importante pour l'avancement des femmes au Québec, mais aussi ailleurs, et je suis certaine – en fait je sais ! - que ces dernières lui en sont reconnaissantes.

Vous me permettez de citer ce que le premier ministre Charest a déclaré à ce sujet lors de son discours inaugural :

« Ce nouveau gouvernement égalitaire, je l'ai fait en pensant à l'avenir du Québec, mais aussi en pensant à mon épouse Michèle et à mes filles, Amélie et Alexandra.

Je veux qu'il soit clair pour elles, comme pour toutes les jeunes filles du Québec, qu'aucun sommet n'est hors de leur portée.

J'ai voulu briser le plafond de verre, cette barrière invisible, qui fait que les femmes approchent des niveaux décisionnels, sans pour autant atteindre les premières marches.

Je n'ai pas besoin de convaincre les femmes de l'importance de cet enjeu. C'est un combat qu'elles mènent depuis plus de 60 ans.

Je l'ai donc fait aussi en pensant à mon fils Antoine. Je l'ai fait pour dire à tous les hommes du Québec, et spécialement aux pères, que l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être véritablement atteinte que si nous nous en faisons aussi des ardents promoteurs.

C'est pour mon parti une valeur fondamentale. C'est pour moi, comme père et comme homme, un principe de vie. »

Quant à vous, mesdames de l'AFÉAS, depuis les premières années d'existence de votre organisme, vous œuvrez à la promotion de cette égalité entre les hommes et les femmes.

Aussi, je sais que la situation des femmes aidantes est particulièrement importante pour votre organisation.

Notre gouvernement est sensible à votre préoccupation. Celle-ci a d'ailleurs fait l'objet d'une mesure contenue au plan d'action 2007-2010. Il s'agit de former un comité multisectoriel pour examiner la situation des personnes aidantes et trouver de nouvelles mesures de soutien, notamment en matière de fiscalité, d'emploi et d'aide à domicile.

À ce sujet, certaines réalisations gouvernementales sont particulièrement représentatives. En ce qui a trait au travail non rémunéré effectué

majoritairement par les femmes, nous avons créé un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 1000 \$ pour les personnes aidantes qui hébergent une personne adulte à la maison. Cette mesure touche 80 000 personnes et représente un investissement annuel total de 43 M \$.

Cette année, un crédit d'impôt à la faveur des bénévoles qui appuient les personnes aidantes a également été instauré. Celui-ci touche 20 000 bénévoles et représente un investissement de 10 M \$ annuellement. Il peut atteindre jusqu'à 500 \$ pour chaque personne concernée.

En matière de conciliation travail-famille, le premier bilan du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) permet de conclure que ce régime a eu des effets très positifs, non seulement sur l'autonomie économique des femmes, mais aussi sur l'implication des pères dans le soin des enfants et sur le partage équitable des rôles au sein de la famille.

Un peu plus d'un an après la mise en place du RQAP, nous pouvons nous réjouir :

- Que le Québec ait enregistré, au cours de l'année 2006, la plus forte augmentation en pourcentage des naissances (8 %) depuis 1909. Bien qu'il soit trop tôt pour attribuer un tel niveau de

croissance uniquement au RQAP, de tels chiffres nous incitent à être des plus optimistes relativement au défi démographique ;

- Que des prestations totalisant 817 M\$ ont été versées à près de 98 000 parents ;
- Que le père d'un nouveau-né sur deux (54 %) bénéficie du régime, ce qui représente près de 36 000 hommes, une hausse importante comparativement à l'ancien régime.

La prévention et la lutte contre toute forme de violence conjugale, familiale et sexuelle constitue un autre domaine important de notre intervention. À cet égard, l'AFÉAS est un partenaire précieux.

Les revendications et les actions de l'AFÉAS témoignent d'un engagement à révéler toute inégalité et toute discrimination pour l'ensemble de notre société. Ainsi, la distribution des rubans blancs par votre association depuis bientôt dix ans représente un geste significatif rappelant la violence envers les femmes, mais aussi notre volonté collective de l'éradiquer.

Soulignons que le gouvernement du Québec continuera à mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur la problématique de la violence faite aux femmes. Celle qui porte spécifiquement sur la

violence conjugale, sous le thème « La violence conjugale est un crime », a permis d'affirmer sans équivoque le caractère criminel de la violence conjugale. Avec ce message télévisé, nous avons franchi un pas important. Toute personne, victime, proche ou témoin de violence conjugale, est incitée à communiquer sans délai avec les corps policiers.

En matière d'agression sexuelle, le gouvernement vient juste de déposer un rapport synthèse sur les actions réalisées par les ministères dans ce domaine entre 2001 et 2006. Des résultats probants sont au rendez-vous. Les dénonciations ont connu une augmentation de 34 % au cours de cette période et les victimes bénéficient d'un support accru grâce à l'implantation de services d'accueil et de soutien. Pendant cette période, des investissements de plus de 40 M\$ ont été accordés par le gouvernement pour contrer les agressions sexuelles.

Également, un nouveau plan d'action quinquennal en matière d'agressions sexuelles est en cours d'élaboration pour 2008.

Enfin, des projets régionaux permettant d'atteindre l'égalité des sexes en région et d'associer les femmes et les hommes au développement de leur région seront encouragés, notamment par la conclusion d'ententes à cet effet avec les conférences régionales des élus.

Conclusion

Je suis déterminée à poursuivre une mission que nous considérons essentielle à l'avancement de la société québécoise et à son rayonnement sur la scène internationale : l'atteinte d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes.

Je ne peux qu'être sensible aux revendications et aux actions de l'AFÉAS puisqu'elles reflètent votre détermination à mettre fin à toute inégalité ou discrimination au sein de la société québécoise.

Je cite ici votre document de travail, qui m'a fortement inspirée :

« Il n'est pas de progrès humains qui soient réellement possibles si la moitié d'une société est tenue en marge. Au Québec, nous avons compris cela depuis longtemps. Mais ça ne veut pas dire que nous sommes rendus à destination, que nous sommes arrivés à une société pleinement égalitaire. Nous n'y sommes pas encore...»

Enfin, je vous laisse avec cette phrase de Marie Gérin-Lajoie qui disait en 1922 :

« Il faut que vous puissiez supporter la contradiction et que vous sachiez tenir d'une main ferme un drapeau, même quand dans la mêlée montent vers vous des cris de haine ou de mépris. Il faut rester fidèles à vos convictions, même quand les vérités que vous soutenez sont défigurées par d'odieuses railleries. »

Merci.